

La résiliation du traité INF — Fin d'une illusion européenne
Ou bien encore aussi : Paroles d'accompagnement pour la disparition d'un traité obsolète.
Kai Ehlers

Le traité de l'INF et donc le traité de suppression des missiles nucléaires de moyenne portée, entre 500 et 5500 km, (en anglais : *Intermediate Range Nuclear Forces*) a été résilié. Les deux partenaires contractuels, tout d'abord les USA, et ensuite la Russie, on déclaré vouloir abandonner ce traité. Dans six mois, l'abandon doit devenir effectif. L'Europe, réduite au sens plus étroit des cercles dirigeants l'UE, s'éveille d'une illusion dans laquelle elle se croyait en sécurité sous la protection du *pat* nucléaire global. On redoute à présent une spirale de réarmement.

Examinons donc sobrement les choses. Le traité INF fut signé en 1987, entre les USA et l'URSS, par le président US, Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev, à l'époque encore secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique, plus tard, Président d'état de l'Union soviétique.

Le traité fut le rejeton de la détente de l'époque. Celle-ci résultait du déclin de l'URSS, à l'époque perçu comme une ouverture avec, simultanément associée au déclin de l'URSS, l'ascension des USA. Que l'on se souvienne des ouvrages comme celui de Francis Fukujama¹, qui rêvait — du triomphe des USA contre le communisme lui donnant des ailes — de « *La fin de l'histoire* ». Ou bien que l'on se remémore une prise de position quelque peu sérieuse par le conseiller stratégique de longues années durant du président US, Zbigniew Brzezinski², le ténor de « *La seule et unique puissance mondiale ?* ».

Devant l'arrière-plan d'une série de traités antérieurs au sujet de la limitation globale de la menace nucléaire tels que *SALT I* (*Strategic Arms Limitation Talks I*) en 1972, le traité *ABM* (*Anti Ballistic Missile*) de 1972, *SALT II* 1972³, qui étaient censés instaurer un équilibre des forces, le traité INF de 1987 était un cadeau politique offert à l'Europe, entre les deux puissances atomiques, stabilisées dans l'intimidation mutuelle, des USA et de l'URSS, lequel diminuait de ce fait l'angoisse d'une guerre atomique globale à un « affrontement plus limité » entre les deux super-puissances en un lieu localisé, pour devenir pour le moins un champ de stationnement équipé de missiles nucléaires à moyenne portée.

S'ensuivirent là-dessus les traités *START I* (*Strategic Arms Reduction Talks*) de 1991 et *START II* de 1993⁴, qui renfermaient une autre réduction des lieux d'installation de missiles intercontinentaux, en complétant la protection globale sous lequel entraînait localement en vigueur l'INF.

Examiner des faits concrets

Il faut pourtant rappeler que la course aux armements n'a jamais cessé. Elle n'a fait que changer de forme. Déjà parce qu'avec les traités *SALT* et *START*, elle atteignit un semblant d'équilibre dans l'intimidation réciproque mais relativisé au fond du fait que ceux-ci excluaient les systèmes d'appui océanique et aérien. Dans le fond, cela voulait dire que la course aux armements se voyait simplement déplacée sur des systèmes auxiliaires non-exclus par les traités. C'est ce que mirent à profit les USA avant tout. Il suffit ici de renvoyer à la flotte des porte-avions US qui sont en mission sur tous les océans, avant tout autour de l'Eurasie. Depuis des efforts massifs furent entrepris par les USA dans le développement des systèmes de missiles tactiques pour parer à la « capacité de réponse » de la Russie et de rendre ainsi possible une intervention nucléaire, pour le moins afin d'en activer une possible concussion politique.

Les divers traités, *SALT*, *START*, *ABM* et — en ce qui concerne l'Europe — tout particulièrement le traité *INF* — attisèrent ainsi l'illusion de sécurité, tandis qu'effectivement durant toutes ces années on a cherché et travaillé continuellement à édifier des capacités de première frappe à l'intérieur des valeurs limites convenues qui rendraient toute contre-frappe impossible.

Les dernières étapes de cette sorte de réarmement depuis l'entrée en fonction de Donald Trump sont à décrire, renforcées en plusieurs poussées pour les USA par la stratégie de sécurité de Barack Obama,⁵ La Russie, eu égard à

¹ Voir à ce sujet : Kai Ehlers, *Considérations au sujet du nouveau désordre dans notre monde* : <https://www.kai-ehlers.de/2003/01/ortsbestimmung-betrachtungen-zur-neuen-unordnung-unserer-welt/>

² Voir à ce sujet *L'héritage de Brzezinski – l'autre In memoriam* : <https://www.kai-ehlers.de/2017/05/sbigniew-brezezinskis-erbe-der-andere-nachruf/>

³ Bref aperçu des traités cités ici dans : <https://www.fer.de/politik/wichtigsten-vertraege-begrenzung-atomwaffen-11727968.html>

⁴ À l'endroit cité précédemment.

[Il faut dire ici que l'inconscience naturelle française généralisée sur les dangers que représentait alors la tension Est-Ouest, nous faisait penser (dans les milieux militaires de l'époque) que d'éventuels lieux d'affrontements potentiels se situaient plutôt en Allemagne de l'Est et Pologne, d'où le développement des unités de chars AMX porteurs de « bombinettes » nucléaires qui étaient capables de frapper à 150 km de distance. Mais les performances de la cybernétique aéro-dirigée (drones) rendit tous ces pseudo-calculs et-assurances diverses parfaitement caduques. Depuis le Pentagone, chaque jour des « fonctionnaires » militaires à partir de leur propre bureau sont capables de tuer, précisément en les ciblant par leur téléphone portable, des terroristes ou d'autres ennemis divers, entre 8 heures et midi, avant d'aller se restaurer tranquillement en famille. Ceci a d'ailleurs causé aux responsables politiques de ces meurtres organisés sciemment de graves problèmes psychiques ; car après tout cela, il faut encore être capables de dormir sur ses deux oreilles, car l'Ange qui agit dans le corps astral ne peut pas comprendre ce type d'agissement et un « fonctionnaire » militaire a de toute manière et malgré tout encore un corps astral !...ndt]

l'élargissement vers l'Est de l'OTAN, de l'UE et de la série de « révolutions multicolores », s'est vue restreinte à son ancien espace soviétique et donc à répondre par des « concepts de sécurité » et un réarmement correspondant.⁶

L'importance des systèmes stratégiques porteurs, mis en place dans les années soixante-dix et quatre-vingts, pour ne pas parler de l'importance des fusées intercontinentales à moyennes portées, fut largement relativisée par le développement de nouvelles générations d'armes : modernisation des têtes atomiques, armement des « plate-formes » océaniques et aériennes avec des ogives nucléaires multiples, développement de corps aéroportés à basse altitude, conventionnellement armés mais qui peuvent être aussi équiper d'armement nucléaire, drones. Cette série mène jusqu'aux armes cybernétiques et très hautes fréquences, qui ont été récemment développées. Celles que Vladimir Poutine présenta à la fin de 2018, éveillèrent pas mal d'agitation.

En complément à tout cet arsenal des deux grandes puissances atomiques, vinrent se rajouter les missiles intercontinentaux à moyenne portée dans les années qui se trouvent derrière nous de ces états atomiques-là qui en 1987, lors de la conclusion du traité de l'*INF*, n'étaient pas encore des partenaires, parce qu'à cette époque, ils ne disposaient pas des systèmes correspondants : la Chine, l'Inde, le Pakistan, Israël, la Corée du Nord. Leurs systèmes se trouvaient jusqu'à présent à l'extérieur du traité *INF*.

On ne va pas énumérer ici toute la diversité des systèmes d'armes préparateurs de guerre nés entre temps. À celui qui s'intéresse aux détails, on recommandera l'analyse actuelle tirée de l'atelier de la « *Fondation Science et politique* ». ⁷ Ce qui est décisif, c'est que le grand nombre des développements récents, à la fois stratégiques et tactiques, des systèmes d'appuis terrestres, océaniques, aériens et spatiaux, des configurations d'armements et de leurs systèmes porteurs ainsi que le grand nombre de pays qui en disposent, a fait naître une zone grise autour des armes utilisables stratégiquement et tactiquement qui échappe de manière croissante aux contrôles réciproques.

Comme illustration des systèmes mélangés de cette zone grise, qui surpassent aujourd'hui les accords du traité de l'*INF*, que trois exemples seulement soient donnés : le stationnement des rampes de tir en Roumanie et Pologne qui, selon l'avis des USA et de l'OTAN, ne relevaient déjà plus du traité de l'*INF*, mais qui peuvent atteindre Moscou sans problème. Sont à mentionner aussi les bombardements des zones d'affrontements syriennes et afghanes par des corps aéroportés depuis des porte-avions US en Mer méditerranée et d'autre part, les bombardements des lieux syriens de repliement de *daech* par des missiles russes de moyenne portée depuis la Mer Caspienne, soit à une distance de 1 500 km.⁸

Que s'ensuit-il ?

Avec cela nous en sommes arrivés à la question de savoir si le traité de l'*INF* pourrait être réformable ou pas. Pour répondre à cette question, il nous faut revenir en arrière une fois encore et dire que de la même façon que le traité de l'*INF* fut, voici trente ans, un « cadeau » offert à l'Europe, de la même façon aujourd'hui l'Europe se voit privée de ce cadeau. Ce dont nous faisons aujourd'hui l'expérience, c'est celle de la destruction d'une illusion européenne de trente ans qui consistait à pouvoir s'esquiver dans une zone de protection contre la menace atomique. Or cela se produit aujourd'hui, au contraire de 1987, dans une époque de déclin des USA et de la montée en puissance de nouvelles puissances en provenance des pays du monde colonisés par l'Europe et d'autres entre temps colonisés par les USA.

Certes, quelques-uns — Chine, Inde, Pakistan, Corée du Sud, Corée du Nord et Israël — avec leurs systèmes d'appui terrestre sont entre temps entrés dans le cercle des puissances atomiques. Mais les concurrents principaux sont nonobstant de loin comme autrefois, les USA et la Russie, dans les mains desquels, selon les indications de l'institut de recherche sur la paix *SIPRI*, se trouvent encore les 90% du potentiel nucléaire.⁹ Ainsi la Russie, malgré son déclin après l'effondrement de l'URSS, reste-t-elle le principal ennemi dans la lutte des USA pour le maintien de leur empire.

Autrement dit, la Russie sort de cette position qui la rangeait *nolens volens* comme une puissance protectrice, ou pour mieux le dire, peut-être la puissance faisant front pour les peuples et les états qui s'opposent à l'hégémonie des USA.

Dans cette situation la dénonciation du traité de l'*INF* pour l'essentiel n'est rien d'autre qu'une partie du fractionnement politique, à savoir l'application de l'antique principe impérial du « diviser pour régner », au moyen duquel les USA aujourd'hui cherchent à maintenir leur hégémonie. [Le *bretxit* peut aussi en faire partie et prend ainsi un autre aspect de la politique de Trump, dont même Roland Benedikter n'a pas encore parlé, *ndt*] Devant cet arrière-plan, la dissolution de l'espace de protection promis à l'Europe par le traité de l'*INF* n'est rien d'autre factuellement que la tentative de mettre en opposition l'Europe, et concrètement l'Union européenne, à la Russie, plus encore que ces dernières années afin de les affaiblir ainsi toutes les deux. Avec cela les USA se débarrasseraient dans le même temps de deux concurrents.

⁵ Voir à ce sujet : *Petit Service pour la « stratégie de sécurité » actuelle des USA*, <https://kai-ehlers.de/2017/12/kleiner-service-zur-aktuellen-nationalen-sicherheitsstrategie-der-usa-vom-dez-2017/>

⁶ Une esquisse de cette évolution sous : <https://kai-ehlers.de/2017/12/russland-ue-nato-ist-frieden-moeglich/>

⁷ Voir à ce sujet des « zones crises » l'analyse richement conclusive de la *Fondation Science et politique* : <https://www.swp-berlin.org/publikation/der-inf-vertrag-vor-dem-aus/>

⁸ À l'endroit cité précédemment.

⁹ *SIPRI Yearbook 2018* : https://www.sipri.org/sites/default/files/2018-06/yb_18_summary_en_0.pdf

Comment aller plus loin ?

Que reste-t-il à faire, lorsque le soi-disant espace protégé est supprimé ? S'engager pour le maintien du traité ? L'étendre à tous les pays qui entretiennent des potentiels d'appui terrestre ? Accepter sa suppression sans remplacement ? Aucune de ces variantes ne résiste à l'épreuve de la réalité :

Conserver le traité, tout comme il a été conclu en son temps entre les USA et l'Union soviétique, égalerait à renouveler l'illusion qui vient de se dégonfler. Cela vaudrait si à présent des contrôles réciproques convenaient entre les USA et la Russie sur l'arrêt du traité et même si l'OTAN était compétente pour un contrôle sur les stationnements de rampes de tirs en Roumanie et Pologne. L'Europe, l'UE, ne serait pas partenaire du traité, c'est-à-dire que l'Europe resterait extérieure, comme un objet comme déjà en 1987.

Vouloir élargir le traité à tous les pays qui disposent entre temps des missiles d'appui terrestre à moyenne portée ou bien s'y efforce actuellement, rate pour les états, dont le potentiel repose pour l'essentiel sur des appuis terrestres. À titre d'exemple, la Chine serait seulement prête à se rattacher à un tel traité si auparavant les missiles intercontinentaux à longues portée, avant tout ceux des USA, mais aussi de la Russie, étaient détruits. C'est une logique claire car une destruction unilatérale de missiles à portée moyenne sous le maintien de la suprématie intercontinentale des USA et de la Russie égalerait à un désarmement nucléaire et une subordination de la Chine. Il ne faut pas s'attendre cela de la part de Pékin. Dans la vision chinoise toute extension de contrôle nucléaire de la sorte de l'*INF* devrait être entamée par une réduction des potentiels intercontinentaux.¹⁰ La même chose vaut nécessairement pour les autres petites puissances atomiques.

Reste donc la suppression sans remplacement du traité. En considération de l'absence réelle d'importance et du caractère suranné du traité en terme de rapport de forces stratégiques, ce ne serait « véritablement » pas un problème — si sa suppression pouvait ne pas être un prétexte pour une nouveau *round*, disons, une petite course supplémentaire aux armements, dont le seul et unique but reconnaissable serait l'approfondissement d'une confrontation entre l'UE et la Russie — avec l'objectif d'armer la Russie à mort, comme l'URSS en son temps et épuiser ainsi l'Europe dans une confrontation avec la Russie

Il faudrait exiger :

- Une transformation du bilatéralisme du traité de l'*INF* conclu entre les grandes puissances d'alors URSS et USA, dans un traité de contrôle des armements entre la Russie et l'UE, au lieu de le faire entre la Russie et les USA. Il aurait à interdire la mise en place de missiles d'appui terrestre à moyenne portée entre la Russie et l'UE et à placer ces deux états sous un régime clair de contrôle
- Des initiatives du gouvernement fédéral allemand à Bruxelles et par Bruxelles au-delà, qui amèneraient à l'ONU au renouvellement de la limitation générale des armements. Le traité *START II* qui est en vigueur jusqu'en 2021 et limite les missiles stratégiques intercontinentaux entre les USA et la Russie en fournit l'occasion pour cela. Il doit être renouvelé et complété pour de nouveaux partenaires ainsi que pour y inclure les nouveaux systèmes d'armement.

Il est clair qu'une telle politique n'est possible que si un mouvement pour la paix est engagé qui, avec la dénonciation du traité de l'*INF*, agit activement contre toute déclaration inamicale à l'égard de la Russie.

Sozialimpulse 1/2019.

(Traduction Daniel Kmiciek)

Kai Ehlers, né en 1944, a étudié l'histoire, le journalisme et les arts théâtraux. Par l'APO et la nouvelle gauche [*die neue Linke*], son chemin le mena au début des années 80 dans l'URSS en crise. Le centre de gravité de son activité comme journaliste, éditorialiste et écrivain, chercheur et organisateur, repose depuis sur les changements dans l'espace post-soviétique et leurs répercussions locales et globales. À cette occasion son attention s'oriente sur l'élaboration d'alternatives pour la finance globale, les crises du système et de la culture.

Internet : www.kai-ehlers.de

¹⁰ *La position de la Chine au sujet de la sortie de l'INF* : <https://www.dw.com/de/warum-china-keinen-neuen-inf-vertrag-will/a-47350873>